

Ce conflit s'est déclaré d'emblée sur tous les fronts, l'exploration, l'exploitation et la transformation des hydrocarbures en général, comme la valorisation du gaz en particulier.

Me permettez-vous une digression technique pour expliquer la genèse de la formation d'un gisement d'hydrocarbures ? Car c'est indispensable pour saisir le cœur des enjeux en question et donc la nature du conflit d'intérêts.

Volontiers, mais sans trop alourdir l'entretien...

J'essaierai dans toute la mesure du possible...

Je prends l'exemple de cette question : le seul moyen d'alléger l'entretien au maximum c'est de s'en tenir à dire à vos lecteurs «contentez-vous de savoir qu'il y a un conflit d'intérêts». Mais le seul moyen de leur montrer du respect, c'est de leur dire le pourquoi d'une telle affirmation.

D'où la nécessaire digression technique. Et de commencer par leur donner des informations de base sur ce qu'est un gisement d'hydrocarbures. Au départ, il y a des matières organiques charriées par les fleuves au fond d'anciens océans. En cours de route, comprenez au fil des millions de siècles, ce sont des processus géologiques d'entassements sédimentaires, de phénomènes tectoniques, de mouvements des océans, d'évolutions climatiques qui sont venus enfouir lesdites matières organiques à des milliers de mètres de profondeur, les soumettant à des pressions formidables jusqu'à plus de 500 fois la pression de l'atmosphère et des températures de plusieurs centaines de degrés. Pressions et températures favorisent un processus chimique qui transforme la matière organique en composés de carbone et d'hydrogène, les hydrocarbures.

A l'arrivée, c'est de la roche qui contient, dans des pores microscopiques, un mélange de composés liquides et gazeux. C'est ce qu'on appelle la roche réservoir. De ces pressions formidables naturelles, provient l'énergie qui fait remonter spontanément le produit, à partir des couches imprégnées, jusqu'à la surface, par la voie des puits forés par l'homme sur des milliers de mètres. Autrement, en l'absence d'une telle pression, il serait matériellement impossible d'extraire, de si loin en profondeur, le produit piégé dans la roche.

Cette énergie due aux pressions naturelles va baisser au fur et à mesure de l'extraction du produit, et ce, jusqu'au seuil d'épuisement, un seuil au-dessous duquel le produit contenu dans la roche ne pourra plus parvenir à la surface. A moins que l'on ait prétraité la roche réservoir de manière qu'elle continue à produire. C'est pour cela qu'il est fait recours à des

techniques dites de récupération assistée, qui consistent à remonter la pression par réinjection de fluides, à augmenter la porosité de la roche par fracturation et autres procédés, à diminuer l'adhérence des produits à la roche par des techniques dites de balayage, à recourir aux forages «horizontaux» dans la roche réservoir, etc.

Que voulez-vous expliquer à travers cette digression technique ?

La première loi naturelle : qu'il est impossible d'espérer extraire la totalité des produits contenus dans la roche. D'où les notions de «réserves en place», à savoir la quantité de produits contenus dans la roche réservoir et de «réserves récupérables», c'est-à-dire le volume maximum qui pourra être extrait. Le pourcentage de la quantité récupérable par rapport aux quantités en place dans la roche, c'est cela qui est appelé «taux de récupération». Ce que l'on ne pourra pas récupérer pour une raison ou une autre est perdu pour de bon. Le souci de préserver au mieux une richesse naturelle non renouvelable va donc conduire à minimiser les volumes qui restent au fond pour de bon. On va chercher à maximiser le taux de récupération finale. Un exemple : une politique d'exploitation qui se fonde sur la déplétion naturelle, c'est-à-dire sur l'utilisation «à mort» du seul moteur des pressions naturelles peut conduire à une perte de 80% des réserves en place du gisement — une perte qui, pour le cas d'un gisement de la taille de Hassi Messaoud, peut s'élever de 1 600 à 2 000 milliards de dollars !

La politique de développement et d'exploitation détermine, nécessairement, le taux de récupération final. Ce taux dépend d'une série de facteurs. Des facteurs purement techniques qui, selon les caractéristiques de la roche réservoir, ne dépendent que de l'évolution des technologies de récupération lesquelles ont progressé considérablement avec le temps, notamment avec les progrès en calculs par ordinateur et en physique des matériaux nouveaux. La discipline de conservation des gisements est capitale. Lesdits facteurs ne sont pas gratuits. D'où l'importance des investissements financiers que requièrent les stratégies rationnelles de récupération et de conservation des gisements.

D'où aussi la deuxième série de facteurs, de type économique, financier et commercial. Un taux de récupération n'est pas forcément égal à celui que permettent les technologies. Il relève également des investissements que l'on est prêt à consentir pour leur mise en œuvre. Il est le résultat d'un compromis optimum entre le technologiquement possible et ce qui est commercialement, économiquement et financièrement possible et/ou souhaité par l'exploitant.



Sid-Ahmed Ghozali s'adonnant aux jeux d'échecs avec ses collaborateurs, une pratique habituelle à Sonatrach.

D'où la troisième série de facteurs, d'ordre politique : selon le rôle assigné aux hydrocarbures dans l'économie nationale, le montant des investissements consacré aux actions de récupération, associés au mode ainsi qu'au rythme d'exploitation que l'on choisit, la vie du gisement se clôturera par une récupération globale finale qui peut varier du simple au triple. Si l'exploitant est une société qui est là pour dix, quinze, vingt ou trente ans elle fondera sa stratégie sur l'objectif de maximisation des profits et de minimisation des investissements durant cette période.

Et dans le cas de l'Algérie propriétaire des gisements ?

Justement, si l'exploitant est le propriétaire du gisement, c'est le cas de l'Algérie, la stratégie sera basée, non point sur ses gains immédiats ou sur une période restreinte, mais sur d'autres facteurs qui touchent aux besoins de développement de plusieurs générations. La démarche d'Etat va viser une récupération finale la plus élevée possible. Pour vous donner une idée des enjeux financiers considérables liés à cet aspect de la politique d'exploitation des gisements, il me suffit de mentionner le cas de Hassi-Messaoud. Un seul pourcent de plus ou de moins sur le taux de récupération finale, c'est 350 millions de barils, soit à raison de 80 dollars américains le baril, 28 milliards de dollars américains de gagnés ou de perdus pour l'Algérie. J'aurais pu citer, à cet égard, le scandale de la mauvaise exploitation de Zarzaitine par les filiales de l'Erap qui a causé des dommages définitifs considérables à ce gisement. Le gouvernement algérien, à la fin des années 1960, avait porté, d'ailleurs, l'affaire auprès des tribunaux arbitraux internationaux.

Le conflit d'intérêts était congénital en quelque sorte. L'Erap se comportait en Algérie non comme un groupe industriel classique, à l'image de Total par exemple, mais comme une entreprise économico-idéologique dont la mission est de gérer les gisements algériens, pour un temps, en fonction, primo, de la part qu'il leur aura lui-même assignée parmi les autres sources mondiales d'approvisionnement de la France, deuxio, en fonction des profits financiers qu'il jugera devoir en tirer. D'où l'attachement au contrôle exclusif, pour jouir du privilège de réaliser le maximum de profits, sur la période la plus courte.

L'Etat algérien, qui est là pour tout le temps et non point de passage, va chercher, lui, à tirer du gisement le plus grand profit possible et pour le temps le plus long. Cela exigera donc plus d'investissements pour une longue conservation des gisements. C'est cette contradiction d'intérêts qui est à la source

des premiers clashes apparus sur tous les gisements, à commencer par Hassi Messaoud et Hassi R'mel. C'est, d'ailleurs, la même stratégie qui prévaut pour la politique de l'exploration...

A ce propos, permettez-moi de revenir sur le phénomène de sous-exploration du sous-sol saharien. Comment expliquez-vous que l'effort d'exploration soit si faible ?

Reconduisez mutatis mutandis les motivations qui ont prévalu dans le domaine de la production, au domaine de l'exploration et vous avez l'explication de la sous-exploration. On comprendra facilement que la probabilité de trouver des hydrocarbures dans un territoire donné sera proportionnelle aux investissements consentis dans les travaux d'exploration.

Le groupe français majoritaire Erap s'est réservé à la veille des Accords d'Evian de vastes permis de recherche, pour y investir non point en fonction des potentialités du sous-sol, c'est-à-dire en raison des chances que l'on a d'y trouver des hydrocarbures, mais au niveau minimum exigible par les besoins du pays d'origine et de façon à entamer au minimum les profits réalisés dans l'exploitation.

J'ai parlé des accords de juillet 1965. Les signatures avaient à peine séché qu'une première crise secouait l'association coopérative dès la discussion du premier budget, quand la partie française trainait les pieds sur les montants des investissements d'exploration à consacrer dans le domaine minier commun. Au même moment, des manœuvres de l'Erap tendaient à court-circuiter la nouvelle société de forage Alfor que Sonatrach venait de fonder avec une société américaine.

A la suite de cette crise, Pierre Guillaumat, P-dg d'Elf-Erap, est venu en 1967 expliquer à Alger, avec force courbes et statistiques à l'appui, qu'en Algérie, l'essentiel avait été déjà découvert, et que le sous-sol algérien n'avait plus de secret à révéler. Ces documents se trouvent dans les archives de Sonatrach et du ministère de l'Energie. C'est évidemment l'Erap qui a bâti cette théorie, aux fins politiques que j'ai évoquées. Ne vous étonnez pas que même le ministère algérien des Finances ait entravé les activités d'exploration de Sonatrach, notamment dans le Grand Erg oriental.

Pourtant, vingt ans à peine après les nationalisations, suite aux découvertes faites dans le même Grand Erg oriental, cette zone grande comme les deux tiers de la France, donnée par l'Erap pour «zone stérile», fait l'objet de découvertes si importantes qu'elle a été reconnue comme une zone de «réserves potentielles majeures».

C. M.



Sid-Ahmed Ghozali sous le charme du chanteur andalou Chikh El-Ghafour. Les activités d'enrichissement de l'esprit encouragées par Sonatrach.